

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 480 490

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 80 08280

(54) Borne auto-court-circuittable pour circuit de transformateur d'intensité ou circuit à court-circuitage automatique.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). H 01 F 27/28.

(22) Date de dépôt..... 14 avril 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 42 du 16-10-1981.

(71) Déposant : ASTIER Louis, résidant en France.

(72) Invention de : Louis Astier.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Beau de Loménie,
55, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

- 1 -

La présente invention a trait à une borne Auto-Court-circuitable pour circuits de transformateurs d'intensité. Elle a pour objet de permettre la connexion d'un appareil de mesure d'intensité et sa déconnexion sans qu'à aucun moment, le secondaire du transformateur de courant soit ouvert. Pour cela en position pièce mobile (1) extraite, le courtcircuitage du secondaire est assuré par la continuité des contacts (4) de la pièce fixe. Dans un premier temps l'introduction de 10 la pièce mobile (1) à laquelle est raccordé l'appareil de mesure (2). Etablit le contact entre l'appareil de mesure et le secondaire du transformateur (8). Cependant celui-ci (2) est toujours shunté par les contacts de la partie fixe (4). En continuant l'introduction de 15 la pièce mobile on ouvre le shuntage (5). Le circuit secondaire du transformateur de courant inclus alors l'appareil de mesure (2). La partie mobile est tenue en position par le crantage (6) prévu dans le contact glissant (7). Inversement l'extraction établit le 20 shuntage (5) avant que l'appareil de mesure (2) soit retiré du circuit, à aucun moment il n'est donc possible d'avoir le secondaire du transformateur ouvert (6). Le fonctionnement serait identique pour 25 un circuit nécessitant un Auto-courtcircuitage mais qui serait différent de celui d'un transformateur de courant.

La pièce mobile étant asymétrique, elle a une forme telle que le détrompeur (3) interdit l'introduction de la pièce mobile en fausse position. 30 Cette borne peut être montée sur rails DIN ou un support divers (9).

REVENDICATIONS

1. Ensemble pour mesurer une grandeur électrique sur un circuit ne devant être ouvert à aucun moment, du type comprenant une boîte fixe interposée dans le circuit et comportant, en parallèle avec un shuntage, deux bornes entre lesquelles une pièce mobile reliée à un appareil de mesure est susceptible de mesurer ladite grandeur électrique quand la pièce mobile est en position de mesure,
5 caractérisé en ce que le shuntage (5) de la boîte fixe est susceptible de prendre en dehors de sa position fermée, une position ouverte sous l'effet d'un enfoncement déterminé de la pièce mobile dans la boîte fixe jusqu'en position de mesure, et en ce que la pièce mobile comprend deux contacts glissants reliés à l'appareil de mesure et disposés de telle sorte qu'ils entrent en contact avec les bornes de la boîte fixe pour un enfoncement moindre que celui correspondant à l'ouverture du shuntage.
- 10 2. Ensemble selon la revendication 1, caractérisé en ce que les contacts glissants de la pièce mobile comportent un crantage destiné à maintenir ladite pièce en position de mesure.
- 15 3. Ensemble selon l'une des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que la pièce mobile comporte un 25 détrompeur.

1/1

